



# La gazette du Nayrac

## Edito du Maire

*Chers Amis, voici Noël, annoncé par un hiver précoce. Notre village, nos hameaux, nos maisons se parent de leurs plus beaux atours pour annoncer le renouveau.*

*Cette période est le moment des bilans, des résolutions, des projets, le moment des rencontres, des fêtes familiales ou entre amis, le moment de solidarité envers les plus démunis, les malades.*

*Que ces temps forts puissent nous réconcilier et faire taire toutes les discordes. Que les illuminations de nos rues, de nos maisons puissent nous donner réconfort et faire oublier un temps toutes les vicissitudes malheureuses de notre vie. Que ces temps de fêtes, de rencontres puissent nous rendre plus solidaires et soulager la peine des*

*personnes isolées ou dans le malheur.*

*Un grand merci à vous tous et toutes, qui au travers d'associations ou individuellement, rendez notre Nayrac, nos hameaux toujours plus accueillants et agréables à vivre, visitez les personnes seules, malades, et aidez les plus désemparés ou démunis. Sachez que pour sa part, la collectivité reste très attentive et à l'écoute de chacun d'entre vous.*

*En cette période de rencontres au travers des repas entre amis, de l'attention portée à ses proches par les cadeaux offerts, veillons à ce que personne ne soit à l'écart afin que nous puissions passer au Nayrac, d'excellentes fêtes de fin d'année et démarrer 2011 sous les meilleurs auspices. Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.*

**Jean-Paul TURLAN**

## Communauté de Communes du Canton d'Estaing

### Achat de terrains au SIVOM du Canton d'Estaing

Le SIVOM d'Estaing (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), a envisagé de réaliser des travaux de mise aux normes et en sécurité de la gendarmerie d'Estaing.

Lors de sa visite du 11 juin 2010 sur le Canton d'Estaing, Madame Danièle POLVE-MONMASSON, Préfète de l'Aveyron, a rappelé qu'elle soutiendrait la demande de subvention pour les travaux de la gendarmerie, si le maître d'ouvrage du projet est la Communauté de Communes, car le SIVOM ne peut bénéficier de la DDR. **Il faut donc dissoudre le SIVOM et modifier les statuts de la Communauté de Communes afin de pouvoir bénéficier de la subvention qui s'élève à 113 576 €.**

Avant de dissoudre le SIVOM il faut transférer l'actif et le passif de cette structure. Les biens seront vendus aux différentes communes pour une valeur symbolique de 1 € (les frais notariés également à la charge des communes). Pour Le Nayrac deux parcelles sont concernées au Frasquel.

Les deux autres compétences du SIVOM, le SIG (Système d'Information Géographique - Cadastre) et le transport à la demande, seront également transférées à la Communauté des Communes.

### Démolition de la "Maison Costes"

Une mise en concurrence pour la démolition de la "maison Costes" a été réalisée auprès de 8 entreprises, 5 ont répondu.

Les entreprises retenues sont :

- la SARL BANCAREL de Saint-Côme pour le lot "ardoises" avec une **proposition de reprise à 5 000 €** ;
- la SARL BRASSAC de Campouriez pour le lot "démolition, récupération des matériaux et remise en état du site avec **une proposition de 2 450 €.**



## Subvention Conseil Général

Une aide de **5 000 €** nous a été accordée par le Conseil Général pour les travaux d'aménagement du terrain de quilles, sur une demande de 22 789 €.

## Projet de création d'un nouveau lotissement habitations

Suite à plusieurs demandes, la municipalité envisage de faire une extension du lotissement "Zone Artisanale" avec 3 lots habitations supplémentaires. Nous avons sollicité les services de Monsieur CORTHIER, géomètre, en tant que maître d'œuvre. Sa mission consistant à préparer les dossiers administratifs, techniques, de consultation des entreprises et de réaliser les travaux fonciers de géomètre.

## Réhabilitation de la décharge

Le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères - 11 communes adhérentes des cantons d'Estaing et de Saint-Amans-des-Côts) est tenu de réhabiliter les anciennes décharges de son territoire. Pour réaliser cette opération, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Merlin, une consultation des entreprises a été faite. Les entreprises retenues pour cette opération sont :

- lot n°1 : décharge du Nayrac : FERRIE SNS au prix de 229 742 € HT ;
- lot n°2 : décharges de Saint Symphorien, Florentin la Capelle, Campouriez et Estaing : SOULENQ au prix de 43 490 € HT.

Les travaux devraient se faire courant hiver / printemps 2011.

## SIVU du réseau d'écoles publiques Viadène / Lot

Lors d'une réunion du 4 novembre 2010, les municipalités membres du Réseau d'Ecoles Publiques de la Viadène (Saint-Amans-des-Côts, Huparlac, Montézic, Entraygues, Saint-Symphorien et Le Nayrac) ont exprimé le souhait de créer un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion des frais de transports et de matériels du réseau d'écoles. Madame BOURSIGNAC, adjointe au Maire d'Entraygues a travaillé sur les statuts de ce futur syndicat :

- ⇒ SIVU a duré illimité ;
- ⇒ Siège social à la Mairie d'Entraygues ;
- ⇒ Deux délégués par commune ;
- ⇒ SIVU créé pour financer les dépenses de fonctionnement ;
- ⇒ Participation des communes = 10 € par enfant du cycle primaire (21 enfants concernés au Nayrac), pour l'année scolaire 2010 - 2011.

### Elections de deux délégués :

Monsieur Jean-Paul TURLAN, Titulaire

Madame Ketty ROQUELAURE, Suppléante

## Personnel Communal

Le 30 novembre 2010, le contrat CAE de Monsieur Gilbert BATUT a pris fin et n'a pas été renouvelé. Nous lui souhaitons bonne continuation dans sa vie professionnelle.

Monsieur Lionel HERMANN, embauché en remplacement du congé maladie de Monsieur ROCHER, a remis sa démission fin novembre. Pour l'instant, nous n'envisageons pas de le remplacer.





## Village Fleuri



Dans le cadre du concours Régional des villes et villages fleuris, le Nayrac a été confirmé labellisé 3 fleurs sur la plan National.

Dans le cadre du concours Départemental, plusieurs foyers se sont également distingués par leur originalité et ont reçu plusieurs prix, en voici la liste :

**Catégorie "Maisons avec jardins très visibles de la rue"**

♦ 1<sup>er</sup> Prix ex-aequo hors concours : Louis et Georgette BORIES, à Grignac

♦ Prix d'encouragement : Agnès VERNHES, à La Bessierette

**Catégorie "Hôtels - restaurants cafés"**

♦ 1<sup>er</sup> Prix hors concours : "L'auberge fleurie" de Frédéric VAYSSADE au Nayrac

♦ 3<sup>ème</sup> Prix : "Restaurant Anglade" de Josette ANGLADE au Nayrac

**Félicitations aux nombreux lauréats.**



## Trial



La 7<sup>ème</sup> édition des 3 jours d'Aveyron de la classique hivernale internationale de trial a rencontré un vif succès malgré le froid et la pluie qui n'ont pas réussi à décourager les 205 participants. Le 12 novembre ils ont pu apprécier les différentes zones techniques en traversant notre commune pour la deuxième fois.

Nous tenons à remercier **MOTO CLUB 12**, l'organisateur de cette épreuve, tous les bénévoles, en particulier **Monsieur Serge BERTUOL et son équipe**, et tous les propriétaires qui ont acceptés que les motos traversent leurs terrains..

## Banquet de l'Amicale

Le 27 novembre 2010, dans les splendides salons Hoche de Paris, étaient réunis près de 180 convives pour assister au banquet annuel de l'Amicale des Enfants du Nayrac. Christophe AYGALENC et Franck BESSOLI, les co-présidents, avaient choisi de mettre le folklore et ses traditions à l'honneur en invitant chaque Président de groupe folklorique.

Au cours du délicieux repas, démonstration de bourrées et autres danses de chez nous par un couple de chaque groupe présent. Parmi eux, Adrien, fils de notre Président, était le plus jeune danseur.

Au cours de la soirée des membres de l'Amicale ont été mis à l'honneur. **Monsieur Pierre BESSIERE** a reçu la médaille du mérite amicaliste pour ses quinze années passées au service de l'association. **Monsieur Marcel COMBES**, a été promu, par **Monsieur TRÉBUCHON**, Président de la ligue Auvergnate et du Massif Central, Chevalier de l'ordre du mérite amicaliste pour ses 33 ans de Présidence.

Accompagnée par Roberto MILÉSI et son orchestre, Nathalie (épouse de Christophe), a admirablement entonné sur l'air de New-York New-York, "Nayrac, Nayrac", reprise en cœur par l'assemblée.

La soirée s'est poursuivie par une magnifique tombola (150 lots), avant que les danseurs prennent possession de la piste.





## Colis des anciens

Cette année la distribution des colis destinés aux personnes âgées de notre village aura lieu **le mercredi 15 décembre à 14h00**. Comme l'an passé, toutes les personnes souhaitant participer à cette distribution doivent le faire savoir auprès de Madame Gisèle ANGLADE. Bien évidemment, les enfants seront les bienvenus.

## Programme des festivités de fin d'année 2010 et du premier trimestre 2011

Date	Festivité	Organisateur
12 décembre	Marché de Noël	Foyer Rural
14 décembre à 12h	Repas de Noël au Restaurant "Anglade"	Sourire d'automne
17 décembre à 20h	Concours de balote au café CAZAL	TELETHON
19 décembre à 12h	Verre de l'amitié	La municipalité
13 février	Quine	Association des Parents d'Elèves

## Marché de Noël

A l'occasion du marché de Noël du 12 décembre prochain, une messe animée par les enfants du Nayrac aura lieu à 11h00. Tous les enfants, qui veulent y participer, doivent se présenter **le samedi 11 décembre à 14h15** à l'église du Nayrac pour une répétition.

## Foyer Rural

Le club de danse folklorique "Les petites fleurs du Nayrac" organise **le samedi 11 décembre 2010** une sortie à Rodez pour admirer le **Cirque AMAR**. Rendez-vous à 16h00 devant la salle communale, 18h00 début du spectacle. **Tarif unique exceptionnel de 11 €** sur toutes les places sauf loges (au lieu de 25 €) pour les enfants et les adultes. Visite du zoo 2 €. Les billets sont en vente à l'épicerie de Corine ANGLADE.



## Elle nous a quitté

Madame Marie-Louise TUFFERY, née DURAND  
Nous adressons nos sincères condoléances à la famille éprouvée.



## Carnet Bleu

Le 1<sup>er</sup> octobre 2010 naissance de Gabin, fils de Sylvie et Frédéric VAYSSADE  
Le 9 octobre 2010 naissance de Félix-Louis, fils de Monique et Roger PRADEL

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

## TELETHON

**Dernière minute :** Cette année le téléthon n'a rapporté sur le canton qu'environ 7 000 € à cause des intempéries. En effet, certaines animations ont dû être annulées ou reportées. Merci tout de même à tous pour votre générosité.

Plaquette réalisée par  
La commission Communale de  
Communication

